Ce document est à imprimer obligatoirement sur papier à en-tête de l'organisme de formation (ou de l'entreprise dans le cas d'une formation interne) et à remettre à chaque salarié participant à la formation.

FORMATION OUVERTE À DISTANCE - FOAD

Attestation d'assiduité

.
L'organisme de formation :
atteste avoir organisé la formation :
d'une durée estimée en heures de :
qui s'est déroulée
Du : Au :
poursuivant les objectifs pédagogiques suivants
Et atteste que M. / Mme :
A suivi avec assiduité cette formation dont les objectifs ont été
☐ Atteints totalement ☐ Atteints partiellement soit une durée estimée de : ……. Heures (La réalisation partielle doit avoir été nécessairement prévue en amont et au vu de jalons identifiés donnant lieu à des évaluations intermédiaires) ☐ Non atteints (La formation ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement)
L'évaluation des acquis a donné lieu aux résultats suivants

L'organisme de formation s'engage à conserver les justificatifs des travaux réalisés et mentionnés à l'article D6353-4 du code du travail.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à …….. Le ……

Cachet et signature de l'organisme de formation	Signature du stagiaire